

Désignation de l'entreprise : 3GM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 116 CHEMIN DE LA ROUGUIERE		06480 LA COLLE SUR LOUP	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43954887600028		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 30092023	
		N-1 30092022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
	Fonds commercial (1) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	147 853
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	48 838
Immobilisations en cours AV	AW		
Avances et acomptes AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
	Autres participations CU	CV	
	Créances rattachées à des participations BB	BC	
	Autres titres immobilisés BD	BE	346
	Prêts BF	BG	
	Autres immobilisations financières* BH	BI	14 330
	TOTAL (II) BJ	BK	196 691
	Matières premières, approvisionnements BL	BM	31 189
	En cours de production de biens BN	BO	
	En cours de production de services BP	BQ	
STOCKS *	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	Marchandises BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	8 136
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	3 345
	Autres créances (3) BZ	CA	38 469
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	86 365
	Disponibilités CF	CG	14 076
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	5 864
	TOTAL (III) CJ	CK	3 345
DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecart de conversion actif* (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	200 037
	Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	14 330
	Clause de réserve de propriété : *	(3) Part à plus d'un an : CR	
	Immobilisations :	Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : 3GM

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20.000.....)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	194 806	181 195
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(26 756)	13 611
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	190 050	216 806
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	50 936	73 596
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	53 506	54 643
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 194	46 069
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	161 497	191 225
	Dettes fiscales et sociales	DY	118 302	114 271
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	628	20 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	390 063	499 804
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	580 113	716 611
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	379 018	476 376
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	26 929	30 153

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3GM
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 116 chemin de la Rouguière
06480 LA COLLE SUR LOUP
439548876 RCS ANTIBES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 mars 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à -26 756,07 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-26 756,07 euros
Report à nouveau antérieur :	194 806,16 euros
Solde	168 050,09 euros
Des sommes distribuables s'élevant ainsi à	168 050,09 euros
A titre de dividende aux associés	15 000,00 euros
Soit 30 euros par part	
Au compte " report à nouveau "	153 050,09 euros
S'élevant ainsi à 153 050,09 euros	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour et au plus tard au 30 juin 2024.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2020 :
15 000,00 euros, soit 30,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Exercice clos le 30 Septembre 2021 : Néant

Exercice clos le 30 Septembre 2022 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

3GM

116 CHEMIN DE LA ROUGUIERE

06480 LA COLLE SUR LOUP

ANNEXE DU 01/10/2022 AU 30/09/2023

EXPERIO

SARL SEDEC

23 BOULEVARD RAYMOND POINCARE

06160 JUAN LES PINS

04.93.61.80.00

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluation des créances et des dettes	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	40.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.